Image not found or type unknown

Harcèlement moral au travail

Par **angebb57**, le **18/09/2014** à **19:03**

Bonjour,
Je viens à vous car je suis en détresse et en souffrance car je vie un harcèlement moral de la part de mon directeur périscolaire. L'histoire qui va suivre et banal pour certain mais pour moi je n'ai jamais vécu une telle chose.Je suis directrice adjointe du périscolaire, j'ai remplacé d'avril à juin 2 directeurs, en mon absence il s'est peaufiné un traquenard redoutable. Fin août je reçois un appel du siège me convoquant à un entretien. De là on me sort une histoire rocambolesque, j'aurais dit à une animatrice qui travaille que depuis quelque mois, si tu veux faire des heures supplémentaires tu devras te laisser caresser et toucher par mon directeur!! Je suis tombée des nus! Je lui ai dit que c'était un mensonge! Nous avons été vu séparément, et finalement plus rien, pas de sanction n'y d'avertissement à mon encontre. De ce fait je vais pour reprendre mon travail et là Boum! encore une personne qui me dit je cite "des ragots" j'ai coupé court et je me suis mis en arrêt pendant 2 semaines. Lundi 15 sept, je vais pour reprendre mon poste de directrice adjointe, et de la je m'aperçois que le directeur m'a retiré toutes mes responsabilités, jusqu'à à ne plus avoir de support pour travailler, il ne communique plus avec moi.J'envoi un texto au délégué du personnel et au comité d'entreprise, qu'apparemment on m'a retiré toute fonction de directrice. Elle me répond par sms, rdv vendredi à 9h avec un autre directeur qui était le même pour les ragots. J'ai téléphoné à un syndicat et à l'inspection du travail, qui m'ont dit texto, de me mettre en arrêt maladie, car ils entendaient ma détresse au tél. En 5 ans de métier je n'ai jamais eu un seul reproche n'y de l'éducation national, n'y des parents, rien de tout çà. Ma santé mental est alterné, je pleurs souvent, j'ai perdu 7kg et j'ai repris la cigarette, alors que j'avais arrêter depuis 3 mois, il m'a isolé de toute chose et discrédité devant mon équipe en donnant mon travail à une Bafa "moins qualifié que moi". Aidez moi SVP, je suis en souffrance, je ne sais pas ou plus quoi faire, j'ai même peur pour ma vie. Je ne suis pas syndiqué et même si je l'était seul compte leur syndicat et rien d'autre. Ai-je un espoir de retrouvé mon poste?

Par **P.M.**, le **18/09/2014** à **19:13**

Bonjour,
Vous n'avez pas pu vous mettre en arrêt-maladie mais c'est un médecin traitant qui vous en a prescrit un...
Je ne comprends pas pourquoi vous ne voulez pas être soutenue par les Représentants du Personnel et/ou une organisation syndicale car cela me paraîtrait être la meilleure démarche...

Par **angebb57**, le **30/10/2014** à **12:19**

Bonjour à tous,
Merci de vos réponses, juste vous dire que je souhaiterais me faire soutenir par les représentants du personnel, sauf que mon employeur ne veux pas me remettre la liste de ces représentants!! A t'il le droit? Cette après midi j'ai rdv avec un conseiller juridique, j'en serait un peu plus sur mon affaire. Je vous tiendrais informer et merci encore.

Par **P.M.**, le **30/10/2014** à **13:05**

Bonjour,
Il devrait y avoir un tableau d'affichage dans l'établissement sinon vous pourriez vous rapprocher d'une organisation syndicale du secteur d'activité...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés